Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art

Herausgeber: Visarte Schweiz

Band: - (1916) **Heft:** 166-167

Vereinsnachrichten: Nos assemblées à Langenthal

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

de comptes, à M. J.-H. Escher-Lang, Hofackerstrasse 44, Zurich.

Les paiements se font à la Banque Populaire Suisse ou à ses succursales, ou au compte de chèques 359 VIII, Zurich, en indiquant que la somme est à verser au compte de la Caisse de sécours pour Artistes suisses.

Nos assemblées à Langenthal.

Sur la proposition de la Section de Berne, le Comité central s'est décidé à convoquer l'Assemblée générale de 1916 à Langenthal et personne n'eut à s'en plaindre. Situé à égale distance de plusieurs grands centres, le grand village industriel de l'Emmenthal attira un nombre respectable de nos sociétaires. Les truites qui figuraient à l'ordre du jour n'ont peut-être pas été la moindre attraction et, du reste, sur ce point, notre attente ne fut pas trompée, hâtons-nous de le constater. Nos hôtes nous ont brillamment prouvé que la réputation de l'Ours de Langenthal n'était point surfaite. La soirée des délégués se passa en gaieté et la séance générale du dimanche matin fut une des plus nombreuses que nous ayons eues. Le banquet qui suivit, laissa à chacun le meilleur souvenir. Notre cher et sympathique président central y alla de son discours. M. le colonel Spycher, représentant les autorités de l'endroit, évoqua en un discours plein d'entrain le temps où F. Hodler vécut et travailla à Langenthal; il rappela des anecdotes amusantes sur ce sujet. Des absents nous reçumes des télégrammes ou des lettres, ainsi de MM. Calonder, Rölli et Baud-Bovy. Nous nous permettons de faire suivre ci-dessous la lettre de ce dernier.

Rien ne nous manqua, pas même le vin d'honneur gracieusement offert par les autorités. L'heure inévitable de la séparation ne vint que trop tôt et c'est à regret que l'on se quitta.

Genève. Jeudi 15 juin 1916.

A Monsieur le Président de la Société des Peintres, Sculpteurs et Architectes suisses.

Monsieur le Président,

Pardonnez-moi de ne pouvoir, à mon grand regret, accepter l'aimable invitation du Comité central. Mais,

depuis des années, nous avons coutume de célébrer en famille la date du 18 juin, anniversaire de naissance de mon vieux et fidèle compagnon de voyage, M. Boissonnas. L'amitié a ses devoirs. Plus la vie avance et plus je sens combien il est doux et consolant de les remplir.

Vous me comprendrez certainement et ne m'en voudrez pas de laisser vide, pour cette fois à votre table, la place où j'eusse été fier et heureux de m'asseoir. La lourde charge que m'a confiée le Conseil fédéral m'eut peut-être, Monsieur le Président, engagé — l'heure des toasts venue — à vous demander la parole. C'aurait été, tout d'abord, pour avouer à vos collègues, combien je me sens indigne d'un honneur dont Monsieur le Chef du Département de l'Intérieur n'a pas voulu, malgré mes objections, me relever. Puissé-je ne tromper, Messieurs, ni sa confiance, ni la vôtre. C'aurait été ensuite pour rendre hommage au travail accompli par mon prédécesseur, M. Albert Silvestre, et aux services considérables qu'il a rendus à la cause de l'Art dans notre pays, et pour remercier d'avance M. Balmer, vice-président de la Commission fédérale, MM. Righini, dont vous connaissez tous le dévouement, Chiesa, Laverrière, M. le Professeur Zemp, M. le Docteur Diem et nos autres collègues, de l'appui et des conseils qu'ils voudront bien donner à mon inexpérience.

C'aurait été encore pour vous assurer de ma bonne volonté; de mon ardent désir d'aider dans la mesure de mes forces et de mes moyens au développement artistique de notre petit pays, pour vous exprimer ma confiance dans l'avenir, mon espoir qu'après les épouvantements de l'heure présente, l'humanité se tournera d'un même élan vers les choses de l'esprit et les créations de la Beauté, et que la Suisse prendra dans ce concert la place que lui ont préparée sa situation géographique et son rôle international.

Enfin ç'aurait été, Messieurs, pour lever mon verre à la prospérité, chaque année grandissante, de votre Société, facteur essentiel de tous les progrès qui pourront être réalisés dans ce domaine.

Mais ces choses-là seront dites par d'autres mieux que par moi, et il ne me reste plus, Monsieur le Président, qu'à vous prier d'excuser mon absence et de partager avec M. Röthlisberger, l'assurance de mes sentiments dévoués et reconnaissants.

D. Baud-Boyy.

IMPRIMERIE ATTINGER